



Contribution d'Equipop à la consultation de la Commission européenne sur le prochain budget à long terme (CFP) de l'UE

Introduction

Equipop est une organisation de solidarité internationale féministe engagée depuis près de trente ans dans la promotion des droits et de la santé des femmes et des filles, notamment les droits et santé sexuels et reproductifs. Notre mission consiste à renforcer les capacités d'action des organisations féministes locales, à faire progresser les politiques publiques, et à porter les principes de justice sociale et d'égalité dans les espaces de décision.

Dans un contexte où les mouvements anti-droits gagnent en influence et où la participation des activistes féministes, notamment francophones, aux processus décisionnels reste marginale, il est essentiel de soutenir les mécanismes qui permettent à ces actrices de faire entendre leur voix. C'est dans cette perspective qu'a été lancée en 2025 l'Alliance Féministe Francophone (AFF), une initiative portée par Equipop, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed) et la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Agence Française de Développement. L'AFF vise à renforcer la participation, l'influence et la structuration des activistes féministes francophones dans les espaces multilatéraux, en leur donnant accès à des opportunités de formation, de financement, de plaidoyer coordonné et de lutte contre les acteurs anti-droits. Elle permet ainsi de combler un déficit persistant de consultation et d'inclusion des féministes francophones dans les décisions qui les concernent directement.

En parallèle de l'AFF, Equipop est membre de plusieurs réseaux européens et internationaux, notamment le MFF Hub, Countdown 2030 Europe, End FGM European Network et Coordination Sud. À ce titre, nous nous inscrivons pleinement dans les recommandations portées collectivement par ces plateformes dans le cadre du processus de révision et de préparation du prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP): les documents du MFF Hub intitulés [Un budget au service des citoyens et de la planète](#) et [Un perfectionnement, pas une refonte : L'action extérieure dans le prochain CFP](#) ; le positionnement de la plateforme Coordination-Sud [Financer les organisations féministes locales: un combat européen](#). Nous appelons donc la Commission européenne à prendre en compte ces contributions collectives dans la structuration du prochain CFP et à s'assurer que les futures politiques budgétaires de l'UE répondent aux enjeux actuels. Soumettre un budget à la hauteur des défis exige une action concertée, lisible et fondée sur l'expertise de la société civile.

Le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) n'est pas qu'un exercice budgétaire : il constitue une décision politique majeure, qui engage l'avenir des droits humains, de la

démocratie et de la solidarité internationale. Nous soumettons cette contribution à un moment charnière, marqué par un recul des droits, l'installation généralisée des acteurs anti-droits dans les sphères de pouvoir et la réduction de l'espace civique, y compris au sein de l'Union européenne. Le prochain CFP représente une opportunité stratégique pour traduire les engagements de l'UE en faveur de l'égalité de genre en actes, en garantissant un soutien politique et financier ambitieux aux organisations féministes.

Les organisations féministes: des actrices clés sous-financées dans un contexte de crises

Dans un contexte mondial marqué par le désengagement des États-Unis en matière d'aide publique au développement et par la baisse des financements dans plusieurs pays européens historiquement engagés, l'Union européenne doit plus que jamais affirmer son rôle de leader en matière de droits humains et d'égalité de genre.

Les organisations, réseaux et fonds féministes jouent un rôle de premier plan pour défendre l'égalité de genre, les droits humains, transformer les normes sociales discriminantes, lutter contre les violences sexistes et sexuelles, et renforcer la démocratie. Leur travail est d'autant plus vital dans les contextes de crise, de retrait de l'État ou de régression des libertés fondamentales.

Pourtant, ces organisations restent structurellement sous-financées. Moins de 0,26 % de l'APD de l'UE (2021-2022) a été allouée à la défense des droits des femmes, et seulement 0,19 % aux organisations non gouvernementales¹. Parallèlement, on assiste à une explosion des financements des mouvements anti-droits² leur permettant de mieux se structurer et se déployer pour remettre en cause des décennies d'avancées en matière d'égalité, de droits des femmes, de droits sexuels et reproductifs. Ce déséquilibre témoigne de l'urgence pour l'UE d'agir et soutenir les organisations féministes.

Les organisations féministes francophones sont particulièrement marginalisées : obstacles linguistiques, isolement dans les espaces de décision internationaux, et difficultés d'accès aux financements. L'Alliance Féministe Francophone a été créée pour répondre à ces besoins spécifiques en matière de structuration, de formation et d'accès aux ressources.

Face à ces défis, voici nos recommandations pour le prochain budget européen:

Recommandations pour un budget européen à la hauteur des enjeux

¹

<https://web.archive.oecd.org/temp/2024-03-07/73550-development-finance-for-gender-equality-and-women-s-empowerment.htm>

² <https://www.senat.fr/rap/r23-284/r23-2844.html>

Un Instrument de coopération internationale autonome et doté de ressources suffisantes

Il est impératif que le prochain Cadre Financier Pluriannuel soit doté de ressources suffisantes pour permettre à l'Union européenne et à ses États Membres de respecter l'engagement collectif d'allouer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD) d'ici 2030. Cet objectif, fixé dès 1970, doit désormais être considéré comme un seuil minimal. Une augmentation substantielle de l'APD est indispensable pour préserver la crédibilité de l'UE auprès de ses partenaires internationaux et assurer la pérennité de relations fondées sur la confiance, la solidarité et des intérêts communs.

Outre un budget adéquat pour l'action extérieure, il est essentiel que l'UE ne fusionne pas davantage les instruments de financement extérieur. Les instruments de financement extérieur de l'UE ont déjà fait l'objet d'une révision majeure en 2020, de nombreux programmes distincts ayant été fusionnés dans le NDICI. Les instruments distincts restants, tels qu'un instrument de coopération internationale éligible à l'APD, un instrument d'aide humanitaire (HUMA) et un instrument pour les pays en phase de préadhésion (IPA), doivent être préservés afin de garantir que leurs mandats et approches spécifiques ne soient pas dilués.

Créer un Fonds européen de soutien aux organisations féministes

S'appuyant sur des expériences nationales réussies - telles que le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) en France, qui fournit un financement direct, flexible et à long terme aux organisations, réseaux et fonds féministes du monde entier - la création d'un Fonds féministe européen offrirait une réponse structurelle au sous-financement chronique de ces acteurs essentiels. En ciblant les organisations à l'avant-garde de l'égalité de genre, de la démocratie et des droits humains - qui opèrent souvent dans des espaces civiques de plus en plus restreints - un tel fonds renforcerait leur capacité d'action et de résistance. Il contribuerait à corriger un déséquilibre majeur dans la répartition des ressources et à garantir un financement structurant, accessible et à long terme. Il démontrerait également la volonté politique de l'UE de soutenir les mouvements féministes en tant que forces vitales pour des sociétés inclusives, démocratiques et résilientes.

Fixer des cibles ambitieuses et mesurables pour l'égalité de genre

L'UE doit renouveler son engagement envers l'égalité de genre en assurant des objectifs adaptés aux défis à relever. Ces objectifs doivent être mesurés en volume financier (et non en nombre d'actions) à afin de refléter leur impact réel:

- 85% de l'ensemble de l'aide publique au développement de l'UE devrait intégrer la dimension de genre

- et consacrer au moins 20 % de l'APD des institutions de l'UE à des actions ayant l'égalité de genre transformative comme objectif principal (CAD 2).

Ce changement garantirait un engagement plus fort et plus efficace pour faire progresser l'égalité de genre par le biais d'initiatives ciblées et dotées de ressources adéquates.

Dédier 5 % de l'APD totale aux organisations, réseaux et fonds féministes.

Nous recommandons que, sur les 20 % mentionnés ci-dessus, un quart (soit 5 % de l'APD totale) soit spécifiquement affecté aux organisations, réseaux et fonds féministe

Adapter les modalités de financement

Le recours au financement de base (« core funding ») pluriannuel doit devenir la norme. Il faut réduire les charges administratives, améliorer l'équité dans l'accès et la mise en oeuvre des financements de l'UE, simplifier les critères d'éligibilité et de reporting, et reconnaître le risque du non-financement des actrices féministes comme un enjeu de sécurité démocratique.

Impliquer la société civile féministe dans la gouvernance des financements

Les OSC féministes doivent être associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mécanismes de financement. Une gouvernance inclusive est indispensable à leur efficacité.

Intégrer la budgétisation sensible au genre dans tous les instruments du CFP

Une approche systématique de la budgétisation sensible au genre, avec des données désagrégées, est essentielle pour garantir une véritable transparence et une évaluation rigoureuse.

Garantir les droits et santé sexuels et reproductifs dans les objectifs de coopération internationale

Les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont des droits humains et une condition essentielle pour garantir l'égalité de genre, la justice sociale, le développement économique, la couverture santé universelle et la paix durable. Ils doivent rester une priorité de l'UE dans son futur instrument de coopération internationale, en cohérence avec ses engagements sur les ODD, l'égalité de genre et la santé mondiale. Leur inclusion garantit l'autonomie des femmes et des jeunes, renforce le développement économique et la prospérité, la sécurité humaine réduit la pauvreté, soutient la stabilité, et favorise des sociétés plus équitables. Les succès obtenus grâce à l'engagement de l'UE, notamment via le soutien à l'UNFPA, montrent l'impact positif concret de ces investissements et la nécessité de les poursuivre.

Grâce à son engagement fort – notamment son soutien à l'UNFPA et au partenariat UNFPA Supplies, aux initiatives Team Europe sur les DSSR en Afrique subsaharienne, ou aux

programmes des Délégations de l'UE – l'Union européenne a obtenu des résultats concrets. Par exemple, avec 45 millions d'euros investis dans le partenariat UNFPA Supplies (2022-2027), l'UE a permis :

- à 5,2 millions de femmes et couples d'avoir accès à des soins contraceptifs modernes ;
- d'éviter 1,55 million de grossesses non désirées ;
- d'éviter 688 000 avortements à risque

Ces succès doivent encourager l'UE à poursuivre et renforcer son rôle moteur pour garantir l'accès universel aux DSSR.

L'Alliance Féministe Francophone : un partenaire stratégique

L'AFF est un levier stratégique pour concrétiser ces recommandations. Son expertise de terrain, sa capacité de mobilisation et son ancrage dans les espaces multilatéraux (UE, ONU) en font un relais essentiel pour renforcer la voix des féministes francophones.

Conclusion

Le prochain CFP doit marquer un tournant en faveur d'un soutien ambitieux, pérenne et ciblé aux organisations féministes. Il ne s'agit pas seulement de défendre des valeurs, mais de garantir les conditions de leur mise en œuvre. L'UE a aujourd'hui les moyens et la responsabilité politique d'agir. La création d'un fonds européen de soutien aux organisations féministes serait un signal fort de cet engagement.

Equipop au sein de l'Alliance Féministe Francophone et des autres collectifs qu'elle soutient est prête à accompagner cette ambition, aux côtés des institutions européennes, pour bâtir une Union réellement égalitaire, inclusive et résiliente.